

CONTRAT DE LOCATION

PAIEMENT : Le règlement de la location (en chèque ou en espèces) doit être effectué au moment du retrait du matériel.

CAUTION : Toute location est soumise au dépôt d’une caution qui diffère selon le type de matériel loué.

MONTANT DES CAUTIONS : **200€** par Vélo adulte ; **150€** par vélo enfant 24’’et 20’’ ; **120€** par vélo enfant 16’’, 14’’et remorque.

DEGRADATION : Tout dysfonctionnement du matériel constaté par le locataire doit être signalé par celui-ci dans les premières minutes d’utilisation. La caution est restituée au locataire dès le retour du matériel, après examen de son état de bon fonctionnement. Si l’état du matériel au retour diffère sensiblement (à l’appréciation du loueur) de son état lors du retrait, le locataire devra régler le montant des dommages, après estimation par le loueur des réparations à effectuer (pièces et main d’œuvre). En cas de perte de l’antivol ou de sa clé, le locataire devra s’acquitter de la somme de 10€.

VOL : En cas de vol le locataire s’engage à régler le montant de la caution (duquel ne sera pas déduit le montant de la location) et à faire une déclaration à la gendarmerie, dont il remettra une copie au loueur.

ACCIDENT : Le locataire est responsable des dommages corporels ou matériels qu’il cause par l’utilisation du matériel loué, et ne peut en aucun cas engager la responsabilité du loueur.

INTERRUPTION DE CONTRAT : Aucun remboursement ne sera effectué en cas d’interruption du contrat de location (retour anticipé), quelle qu’en soit la cause.

DUREE DE LOCATION : Le jour du retrait et le jour du retour sont comptabilisés dans le calcul du nombre de jours de location (toute journée entamée est due).

TARIF DEGRESSIF : Pour bénéficier du tarif dégressif sur la durée (voir grille tarifaire), il convient d’annoncer le nombre de jours de location souhaité dès la souscription du contrat.

PROLONGATION DE CONTRAT : Le locataire devra informer le plus tôt possible (et dans tous les cas avant le terme du contrat initial) le loueur de toute prolongation de contrat souhaitée. Le loueur pourra dans certains cas (disponibilité du stock, matériel réservé...) ne pas honorer cette demande de prolongation.

**Toute location implique l’acceptation par le locataire des conditions susmentionnées.**

Je soussigné, M..........................................., accepte les termes du contrat de location.

Signature(s) :